

Communiqué précisant les modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale du 19 mai 2015 (Article 221-1-j du Règlement général de l'AMF)

Assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2015



L'Assemblée Générale de Natixis se tiendra le **mardi 19 mai 2015 à 15 heures au CNIT La Défense** (2 Place de la Défense - 92053 Paris La Défense).

Cette assemblée est « mixte » c'est-à-dire qu'elle comporte des résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire (approbation des comptes annuels, des résultats, ratification de la cooptation et nominations d'administrateurs...) et des résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire (renouvellement des autorisations et délégations financières, mise à jour des statuts...).

L'accueil se fera dès 13h30 afin de permettre aux actionnaires munis de leur carte d'admission de procéder aux formalités d'enregistrement et d'accès à la séance.

Point d'attention

Pour participer à cette assemblée générale, il vous appartient d'entamer vos démarches de demande de carte d'admission le plus rapidement possible.

Comment participer à l'Assemblée Générale ?

Chaque actionnaire de Natixis peut assister à l'Assemblée Générale de Natixis quel que soit le nombre de titres qu'il détient, à la seule condition que ses titres aient été inscrits en compte deux jours ouvrés avant l'événement c'est-à-dire au plus tard le vendredi 15 mai 2015, zéro heure, heure de Paris. Si c'est le cas, vous pouvez non seulement assister à l'assemblée, mais aussi prendre part au vote.

- Si vous détenez vos titres au nominatif pur ou administré, vous recevrez chez vous, par courrier, l'avis de convocation. Ce document vous informe, notamment, sur l'ordre du jour de l'assemblée, ainsi que sur les modalités de participation.

- Si vous détenez vos titres au porteur, chez un intermédiaire financier (par exemple une banque), vous serez informé de la tenue de l'assemblée générale par voie de presse. Comme indiqué ci-dessus, il vous incombe alors de prendre contact avec l'intermédiaire financier gérant vos titres afin de demander une carte d'admission.

Se rendre à l'assemblée générale des actionnaires de Natixis :

[Veuillez cliquer ici pour accéder au plan d'accès du Centre des Congrès et des Expositions du CNIT](#)



Dans le cadre du plan **Vigipirate renforcé**, vous devrez être en mesure de justifier votre identité auprès du service sécurité le jour de l'Assemblée générale.

Ainsi, merci de vous munir impérativement d'**une pièce justificative d'identité** et de **votre carte d'admission** si vous en avez fait la demande.



Consultation des actionnaires en préparation à l'assemblée générale.

Enquête clôturée le 13 avril.

Afin de mieux cerner les attentes des actionnaires, nous avons réalisé, comme chaque année, une enquête préalable destinée aux actionnaires de Natixis. Elle permet notamment de poser des questions aux dirigeants de Natixis.

Contenus associés

[Avis de réunion publié au BALO \(art. R. 225-73 du Code de commerce\)](#)

[Brochure/Avis de convocation assemblée générale mixte Natixis 2015 - version pdf](#)

[Brochure/Avis de convocation assemblée générale mixte Natixis 2015 - version interactive](#)

[Document de référence 2014 \(PDF - 4470 ko\)](#)

[FAQ l'Assemblée Générale en pratique](#)

Liens

[Table de concordance des documents et informations](#)